

■ **Andréfleurs Assens S.A.**, à Assens, CH-550-0167997-3, exploitation d'une entreprise horticole (FOSC du 16.02.2006, p. 17). Procuration collective à deux, toutefois avec un administrateur, est conférée à Perroud Sonia, de Morges, à Cossonay.
Journal no 5881 du 26.05.2006
(03398994 / CH-550.0.167.997-3)